



Secteur	Processus	Cheminement de l'information
A	Lancement et clôture de la procédure d'examen rétrospectif (look-back, LB)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. a. Le SRTS envoie le FOR de Swissmedic Notification Haemovigilance d'une maladie infectieuse au centre de coordination LB T-CH, à T-CH et à SMC dans les 15 jours. 1.b. Pour les donneurs de sang dont le test de dépistage du VIH, du VHB, du VHC ou de la syphilis est confirmé positif, le SRTS envoie le FOR 2306 Risque d'exposition, partie 1 à T-CH et à l'unité de coordination Lock back T-CH et la partie 2 à SMC dans les 60 jours.</li> <li>2. Le LB est lancé. Le SRTS procède à un contrôle et à un nouveau test chez les donneurs.</li> <li>3. Le SRTS informe le client (hôpital, médecin, fractionneur).</li> <li>4. Après avoir identifié les patients, l'hôpital (le médecin) envoie une réponse au SRTS.</li> <li>5. Le SRTS finalise le LBD et envoie le FOR LBD au centre de coordination LB T-CH dans un délai de 90 jours.</li> <li>6. Après réception du FOR LBD, le centre de coordination LB T-CH clôture le LB avec T-CH et en informe SMC et le SRTS.</li> <li>7. Le SRTS informe l'hôpital de la clôture du LB.</li> </ol>
B	Rappels	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Si le centre de coordination LB T-CH n'a reçu aucune information au bout de 90 jours, le centre de coordination LB T-CH envoie un premier rappel au SRTS. SMC en est informé. Si aucune réponse n'est obtenue, un deuxième rappel est envoyé au terme d'un délai supplémentaire de 30 jours.</li> <li>9. Le SRTS informe le client (hôpital / médecin).</li> <li>10. L'hôpital (le médecin) identifie les patients et répond au SRTS dans un délai de 30 jours.</li> <li>11. Le SRTS finalise le LBD et retourne le FOR LBD au centre de coordination LB T-CH dans un délai de 30 jours. Clôture du LB: même procédure qu'aux points 6 et 7.</li> <li>12. Si le centre de coordination LB T-CH n'a reçu aucune information au bout de 30 jours après le deuxième rappel, il déclare ce fait à SMC.</li> <li>13. SMC envoie un troisième rappel à l'hôpital et en informe le SRTS. Attention: SMC peut engager une mesure juridique s'il n'a reçu aucun résultat 180 jours après le lancement du LB.</li> </ol>